

Les insignes de l'ordre de la Toison d'Or en Autriche et en Espagne

Depuis sa réouverture, le musée de la Légion d'honneur a vu ses collections s'enrichir de deux pendentifs de la Toison d'or :

- l'un est espagnol et a fait l'objet d'un don de la part du baron de Cassagne ;
- l'autre est autrichien du modèle en vigueur sous le règne de l'empereur François Joseph (1848-1916), dépôt du Professeur Paul Démogé.

L'examen de ces deux insignes révèle des différences qui sont bien caractéristiques des fabrications espagnoles et autrichiennes (voir les reproductions photographiques à l'échelle 1) :



Pendentif de la Toison d'Or autrichien



Pendentif de la Toison d'Or espagnol

- le bâlier espagnol est présenté de profil alors que la tête du bâlier du pendentif autrichien est de face : cette particularité identifie bien un bijou de fabrication autrichienne, elle est assez rare avant 1850 et systématique après cette date ;
- la pierre à feu et les flammes sont en or émaillé avec des différences d'exécution marquées ;
- le briquet est très stylisé dans la version espagnole et comprend une devise pour le bijou autrichien («*premium laborum non vile*»: le prix de nos efforts ne s'achète pas);
- enfin, les pendentifs sont tous deux suspendus à un ruban rouge resserré par une boucle en or émaillé.

L'exécution des bijoux de la Toison d'or est toujours d'une très grande qualité car il s'agissait d'objets réservés à une clientèle exceptionnelle. Certaines pièces sont entièrement ornées de diamants (notamment dans la collection royale britannique, au palais d'Ajuda à Lisbonne, dans les Shatzkammer de Dresde et de Munich, dans les collections des princes de Fürstenberg). Le style des pendentifs en or émaillé varie énormément dans le temps reflétant à la fois la grande diversité des orfèvres chargés de la fabrication et l'évolution des modes dans les motifs décoratifs du briquet. Toutefois, le dessin des insignes autrichiens s'est progressivement affiné dans la première moitié du XIXème siècle pour se fixer définitivement sur le modèle qui est désormais présenté dans les collections du musée.

La bonne compréhension de ces insignes nécessite de revenir brièvement sur les origines bourguignonnes de cet ordre de chevalerie, sa symbolique et les raisons pour lesquelles il existe en fait deux ordres de la Toison d'or.

1) LES ORIGINES BOURGUIGNONNES :

L'ordre de la Toison d'or a été institué par le duc de Bourgogne Philippe le Bon à l'occasion de son mariage avec Isabelle de Portugal, célébré à Bruges le 10 janvier 1430.

Philippe le Bon, le « Grand Duc d'Occident », prince capétien de la maison de Valois, avait succédé à son père, le duc Jean sans Peur, assassiné sur le pont de Montereau en 1419 en pleine guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons. Il était le petit fils de Philippe le Hardi auquel le roi de France Jean II le Bon, son père, avait donné le duché pairie de Bourgogne faisant de son titulaire le premier pair laïc de France.

Le duc Philippe régnait sur un ensemble de régions extraordinairement vaste et riche, englobant non seulement la Bourgogne et la Franche-Comté mais aussi la Belgique et les Pays-Bas actuels. Bien que vassal du roi de France, il pouvait passer sans contestation possible pour l'un des princes les plus puissants d'Europe.

A cette époque, la création d'un ordre de chevalerie ressort avant toute chose de pré-occupations politiques : l'affirmation de la puissance et de l'éclat d'une dynastie, la réunion autour du prince d'une clientèle de grands seigneurs qu'il convient de s'attacher, l'association dans une institution unique de représentants de territoires épars. Le duc a également besoin d'un prétexte pour décliner l'offre de l'ordre de la Jarretière proposé par son allié anglais, le duc de Bedford, « régent » de France au nom du roi d'Angleterre Henri VI.

De fait, la Toison d'or est largement une adaptation bourguignonne de la Jarretière et en reprend tous ses attributs : un saint patron (Saint André, patron de la Bourgogne, pour la Toison, Saint Georges, patron de l'Angleterre, pour la Jarretière), un souverain chef de l'ordre, un nombre limité de chevaliers de prestigieuse extraction (25 chevaliers de la Toison d'or en 1430, 31 à partir de 1433, chiffre porté à 51 par Charles Quint et à 61 par Philippe IV, contre 25 chevaliers de la Jarretière, chiffre inchangé depuis l'origine), un insigne d'appartenance sous la forme d'un objet porteur de symboles (le bâlier, la pierre à feu et le briquet), des rituels fastueux tenus à l'occasion des chapitres de l'Ordre (tous les trois ans pour la Toison d'or).

Naturellement, au Moyen-Age, aucune institution de nature chevaleresque ne peut se concevoir sans connotation religieuse. Les statuts de l'ordre (66 articles) apparaissent totalement imprégnés de religiosité, la liturgie de la messe étant centrale dans la tenue des chapitres. L'ordre a pour objet la défense de la foi catholique et de l'Eglise (il a fallu attendre 1812 pour voir entrer des protestants dans l'ordre de la Toison d'or avec la nomination du duc de Wellington par les Cortés d'Espagne et celle du Prince régent de Grande-Bretagne qui reçut en 1814 la Toison d'or à la fois de l'Espagne et de l'Autriche). Enfin, l'idée de croisade avait été évoquée lors de la tenue du chapitre de l'Ordre en 1451. Philippe le Bon demeurait en effet hanté par le souvenir de son père qui avait participé à la désastreuse bataille de Nicopolis contre les Turcs en 1396 (le Hardi avait déjà conçu à l'époque le projet inabouti de constitution d'un ordre de chevalerie : l'Arbre d'or).

2) LA SYMBOLIQUE DE LA TOISON D'OR :

En ce début du XVème siècle, où la Renaissance va bientôt s'épanouir, la symbolique du nouvel ordre de chevalerie renvoie à l'Antiquité classique avec le mythe de Jason et sa quête de la Toison d'or en Colchide. Cependant, dès le premier chapitre tenu à Lille en 1431, le Chancelier de l'ordre Jean Germain, évêque de Chalons préfère se référer à l'histoire biblique de Gédéon, plutôt qu'à une évocation mythologique.

Gédéon ou Jason : il faut évidemment convenir que ce dernier l'a emporté dans l'imagination collectif et est largement à l'origine du succès du plus illustre des ordres de chevalerie.

La symbolique de la Toison d'or s'incarne dans un objet qui reste la propriété de l'ordre : le collier d'or massif, dont les premiers exemplaires furent fabriqués par l'orfèvre brugeois Jehan Peutin. Depuis l'origine, le dessin du collier n'a pas varié : composé de « fusils » (terme utilisé pour le briquet de l'époque et emblème personnel de Philippe le Bon depuis 1421) et de pierres à feu lançant des étincelles, le collier supporte la toison pendante d'un bâlier.

Le XVIII^e chapitre, tenu à Bruxelles en 1516, a autorisé les chevaliers à porter la toison seule. Le pendentif qui, contrairement au collier, reste la propriété du chevalier, se porte suspendu à un ruban rouge, couleur du commandement en Espagne, pratique apparue semble-t-il sous Philippe II mais à une date incertaine (la première iconographie connue avec le cordon de soie rouge datant de 1557).

En 1560, le même Philippe II prend la décision fondamentale de ne plus réunir de chapitres (décision confirmée par un bref du Pape Grégoire XIII en 1577). Jusqu'à cette date les nouveaux chevaliers étaient élus par leurs pairs pendant le déroulement du chapitre. Le souverain risquait donc de ne pas voir prévaloir ses choix. Avec l'austère monarque espagnol se termine la période la plus fastueuse de l'ordre. Les 23 chapitres tenus entre 1431 et 1559 ont ainsi reflété le luxe inouï et la puissance d'abord de la maison de Bourgogne, puis à la mort de Charles le Téméraire de la maison d'Autriche (Marie de Bourgogne avait épousé Maximilien de Habsbourg et assuré, par voie féminine, la transmission du titre de duc de Bourgogne, auquel était explicitement attachée la grande maîtrise de l'ordre à son fils, puis à son petit-fils, Charles Quint qui demeura toujours très attaché à cette origine capétienne). La magnificence du Trésor (sauvé miraculeusement des fontes de la révolution française par son évacuation de Bruxelles après la bataille de Fleurus en 1794 et son installation à Vienne en 1797), la splendeur du costume des chevaliers (manteau écarlate doublé de satin blanc), l'extraordinaire décorum des cérémonies au XV^e et XVI^e siècles suffit à établir le prestige de l'ordre qu'il a conservé depuis lors.

3) L'ENJEU DE LA GRANDE MAÎTRISE DE L'ORDRE ENTRE L'ESPAGNE ET L'AUTRICHE :

A partir de 1555 avec l'abdication de Charles Quint, cet ordre de chevalerie demeure attaché à la couronne d'Espagne (et non pas à la branche habsbourgeoise des empereurs élus du Saint Empire romain germanique).

En 1700, le roi Charles II dernier des Habsbourg d'Espagne, meurt après avoir investi comme son héritier non pas son cousin de la branche cadette d'Autriche mais le duc d'Anjou (devenu Philippe V), petit-fils de Louis XIV et, par l'épouse de celui-ci Marie-Thérèse, le plus proche successeur des rois catholiques (la loi salique n'entrant pas dans la tradition espagnole). Peu après, éclate la guerre de succession d'Espagne qui devait

se terminer par les traités d'Utrecht (1713) et de Rastadt (1714). Philippe V conserve l'Espagne, mais l'empereur Charles VI (de Habsbourg) reçoit les Pays-Bas.

Dès 1712, après son élection comme empereur, Charles VI nomme des chevaliers de la Toison d'or et pose la question de la grande maîtrise de cet ordre (que ni le Congrès de Cambrai en 1724 ni celui d'Aix-la-Chapelle en 1748, ne purent ultérieurement trancher). Depuis lors, il existe en fait deux ordres de la Toison d'or : l'ordre espagnol (présenté comme « insigne ») et l'ordre autrichien (qualifié « d'illustre »). Il a même failli en exister une troisième, car après Wagram en 1809 Napoléon Ier décide la création de l'ordre des trois Toisons d'or au motif que ses aigles avaient conquis la Toison d'or des rois d'Espagne et la Toison d'or des empereurs d'Allemagne. Devant le mécontentement des titulaires de la Légion d'honneur, le décret ne reçut pas un commencement d'exécution.

De sa création jusqu'en 1700, l'ordre de la Toison d'or a vu 618 nominations. Depuis cette date, le nombre de chevaliers n'a pas dépassé 1300, la Toison d'or espagnole étant décernée un peu plus fréquemment que la Toison d'or autrichienne (dans le catalogue de l'exposition de Bruges en 1962, le comte de Limbourg-Stirum fournit une liste précise des chevaliers des deux branches qui fait ressortir le caractère très prestigieux de l'appartenance à cet ordre, les titulaires étant invariablement des Chefs d'Etats, des membres des familles très illustres ou de très hauts responsables politiques).

La Toison d'or est toujours la plus haute distinction qui puisse être conférée par le roi d'Espagne Juan Carlos (mais avec le contreseing ministériel rendu obligatoire depuis 1851). Son prestige est resté intact malgré les vicissitudes de l'histoire espagnole : attribution de l'ordre par le roi Joseph (six nominations invalidées après la restauration des Bourbons en 1814), par les prétendants carlistes de la branche aînée des Bourbons d'Espagne contestant à partir de 1833 au nom de la loi salique les droits de la reine Isabelle II et de ses successeurs (13 nominations jusqu'à l'extinction de la branche carliste en 1936), par le régent duc de la Torre après l'abdication d'Isabelle II (8 nominations entre 1868 et 1870), par le roi Amédée Ier de Savoie (9 nominations entre 1871 et 1873), abolition de l'ordre par la République en 1873, rétablissement par Alphonse XII en 1875, nouvelle abolition par le gouvernement républicain en 1931 (Alphonse XIII et son fils le comte de Barcelone conférant rarement l'ordre en exil), guerre civile et gouvernement du Général Franco (qui ne conféra pas la Toison d'or), enfin rétablissement de la monarchie après le décès de ce dernier en 1975.

De son côté, l'ordre autrichien est considéré comme une personnalité juridique de droit international. Malgré l'effondrement de la monarchie austro-hongroise en 1918, cet ordre dynastique reste attaché à la maison de Lorraine-Autriche dont le Chef est l'archiduc Charles de Habsbourg.

Au lendemain de la première guerre mondiale, il faut relever que les deux ordres de la Toison d'or ont été sur le point d'être à nouveau réunis : l'empereur Charles Ier

d'Autriche ayant proposé au roi Alphonse XIII par une lettre du 5 février 1922 de lui confier la garde et la protection de son ordre devant la menace représentée par la réclamation du gouvernement belge de rapatrier à Bruxelles le trésor de Vienne. Mais ni l'un, ni l'autre de ces projets ne purent être menés à leur terme : la division de l'ordre est demeurée et la Hofburg a conservé en dépôt le trésor.

Traditionnellement en France, seul l'ordre espagnol est reconnu comme pouvant être porté (par exception, la Toison d'or autrichienne fut en 1896 attribuée pour la première fois à un français : le duc d'Orléans, Philippe, dont l'épouse était archiduchesse d'Autriche).

En remontant deux siècles en arrière on peut citer moins d'une quarantaine de français titulaires de la Toison d'or :

- Napoléon Ier, les princes Joseph et Louis, le Cardinal Fesch, Eugène de Beauharnais, Murat, Félix Bacchiochi en 1805
- Jérôme Napoléon, roi de Westphalie en 1809
- le prince de Talleyrand, les ducs d'Angoulême et de Berry en 1814
- le duc de Mouchy en 1819
- le prince de Montmorency Laval en 1821
- le marquis de Talaru en 1822
- le duc de Bordeaux, les ministres Villèle et Chateaubriand en 1823
- le duc de Noailles en 1824
- le comte de la Ferronays en 1830
- le roi Louis Philippe et son fils aîné Ferdinand en 1834
- le duc de Valençay et le maréchal Soult en 1838
- le duc de Nemours en 1843
- François Guizot en 1844
- le duc d'Aumale en 1845
- le duc de Montpensier et le Prince de Joinville en 1846
- Louis Napoléon (futur Napoléon III) en 1850
- le prince impérial en 1856 (dont le pendentif figure dans les collections du musée de la Légion d'honneur)
- Adolphe Thiers en 1871
- le maréchal de Mac Mahon en 1875
- le comte d'Eu en 1881
- Jules Grévy en 1882
- Félix Faure en 1898
- Emile Loubet en 1902
- Raymond Poincaré en 1913
- le duc de Vendôme en 1914
- Gaston Doumergue en 1926

De cette liste, il faudrait théoriquement retrancher les chevaliers qui se sont vus retirer le droit de porter le collier de la Toison d'or par le gouvernement espagnol. Les nominations de Napoléon, de ses frères (Joseph, Louis et Jérôme), de ses beaux-frères (Murat et Félix Bacchiochi) et de son oncle (le cardinal Fesch) ont été invalidées par Ferdinand VII en 1814. Les légitimistes français ont également été la cible de rétorsions décidées par le gouvernement d'Isabelle II lorsque leurs préférences les amenaient à reconnaître le prétendant Don Carlos au trône d'Espagne : ainsi le duc de Bordeaux (Herni V), Villèle et Chateaubriand ont vu leurs nominations également invalidées.

Patrick SPILLIAERT

Bibliographie

- Bibliographie de l'Ordre de la Toison d'Or, in l'Ordre de la Toison d'Or et l'exposition de Bruges, Vicomte de Ghellinck Vaernewyck. Anvers, 1908
- L'histoire du noble Ordre de la Toison d'Or, Luc Hommel. Editions Universitaires les Presses de Belgique, 1947
- Exposition de la Monnaie. Paris, 1956
- Exposition de la Toison d'Or. Bruges, 1962
- Onori e Glorie, Antonio Spada, 1980 et 1983
- Exposition des Trésors de la Toison d'Or. Bruxelles, 1987
- « Royal Treasures », exposition du palais national d'Ajuda, 1992
- Exposition de la collection royale britannique à la fondation Bismarck, Stephen Patterson, 1996
- Bulletins n° 2 et n° 7 de la société des amis du Musée de la Légion d'Honneur
- Le siècle de la Toison d'Or, Jean-Philippe Lecat. Flammarion
- La Insignia Orden del Toisón de oro, Marquis de la Floresta. Madrid, 2000
- Grand armorial équestre de la Toison d'Or publié par Michel Pastoureau et Michel Popoff. 2001
- World orders of Knighthood and Merit, Burke's Peerage and Gentry, Guy Stair Sainty, 2006